Image not found or type unknown

Inventaire mobilier suite a succession

Par **patrick 44430**, le **22/06/2012** à **13:28**

Bonjour,

suite au décès de mon frère , son appartement est mis en vente par une agence de paris , ma mère, mon second frère et moi sommes en province.
le notaire de province ,nous demande d'assister à l'inventaire du mobilier de l'appartement (pas de meuble de valeur - de 1000€ au total) qu'il compte organiser avec un commissaire priseur de paris.
Sommes nous obligé d'être présent sachant qu'il n'y a aucun litige entre nous et que les meubles vont finir soit chez emaus , soit donner, ou jeter.
merci de votre réponse.
cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés